

Le ministre de l'agriculture met en garde la distribution

© 15/01/2019 |  Terre-net Média

Le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, a prévenu mardi qu'il ne laisserait pas les négociations commerciales entre industrie agro-alimentaire et distribution se faire cette année en continuant à casser les prix aux dépens des agriculteurs.

« **J'** ai rencontré tout le monde (...) et je leur ai dit : si les négociations commerciales cette année se passent comme l'année dernière, **c'est la fin pour beaucoup d'exploitations agricoles** et pour certaines filières », a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse de présentation du Salon de l'agriculture.

« J'ai dit que je ne laisserai pas faire et je dépasse mon rôle de ministre, mais je le fais, comme ministre, pour forcer les choses », a-t-il clamé. « Je suis prêt à affronter le débat. Je l'ai dit à deux grands patrons assez connus qui ont tendance à faire de la publicité dans la presse sur le prix du Nutella ou du Coca-Cola. Très bien ! Mais moi je vais faire de la publicité aussi, des campagnes de presse pour dire à combien part un kilo de bœuf, un kilo de porc, ou litre de lait », a-t-il déclaré. « e n'ai aucun problème pour dire que **quand il y a des promos où le bio est moins cher que le conventionnel, ça ne peut pas durer** ».

Le ministre a indiqué qu'il reverrait tous les acteurs de l'agro-alimentaire et de la distribution dans les 10 jours qui viennent « parce qu'au 31 janvier j'appelle officiellement le **médiateur des négociations commerciales** à faire son office », si les négociations n'ont pas avancé. Didier Guillaume appelle ces acteurs à « mettre en application ce qu'ils ont décidé » lors des États généraux de l'alimentation : « mieux répartir la richesse et la valeur ». « Après toutes ces années où à minuit moins le quart le dernier jour sur les parkings de supermarchés il y a une pression terrible pour faire les dernières signatures, j'ai dit que je ne l'accepterai pas cette année et je le dénoncerai publiquement », a assuré le ministre qui dit avoir demandé à la DGCCRF (répression des fraudes) de « faire votre office », c'est à dire des contrôles.

Didier Guillaume s'est cependant déclaré « optimiste » : « C'est la première fois qu'autant de contrats ont déjà été signés au 15 janvier. Et pour avoir vu les acteurs avant et après, ils sont plutôt pas mécontents. Aujourd'hui il y a un changement de paradigme et ils l'ont compris ».

Didier Guillaume, ministre de l'agriculture le 12 décembre 2018, à propos des ordonnances sur le seuil de revente à perte et sur l'encadrement des promotions :

Des ordonnances pour améliorer le revenu des agriculteurs. [@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) #EGAlim @Min_Agriculture pic.twitter.com/micmExjodu

— Didier GUILLAUME (@dguillaume26) 12 décembre 2018